

CONDENSÉ DES RÉOLUTIONS DÉBATTUES ET APPROUVÉES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Au cours de l'assemblée, 17 résolutions ont été adoptées, dont sept en séance plénière. Elles s'inscrivent au plan d'action des administrateurs de la Fédération pour l'année en cours.

1. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR LES MATIÈRES À RISQUE SPÉCIFIÉES (MRS)

Demande au gouvernement fédéral et à Agriculture et Agroalimentaire Canada

- DE RENOUELER le programme de compensation financière pour couvrir les coûts supplémentaires de gestion des MRS engendrés par la réglementation canadienne;
- DE MAINTENIR ce programme d'aide aux abattoirs canadiens tant que les réglementations canadiennes et américaines ne seront pas harmonisées.

Demande à l'UPA

- D'INTERVENIR auprès des partis politiques durant la campagne électorale afin d'obtenir leur engagement à cet égard.

2. POLITIQUE D'ACHAT GOUVERNEMENTALE

Demande au gouvernement du Québec

- DE SE DOTER d'une politique claire afin que les institutions gouvernementales et paragouvernementales privilégient les produits du Québec dans leurs achats de produits alimentaires, incluant leurs ententes contractuelles avec des entreprises sous-traitantes, et de faire connaître cette politique auprès du grand public;
- DE POURSUIVRE ses travaux pour l'implantation de la traçabilité afin d'identifier la viande du Québec dans les marchés d'alimentation.

Demande à l'UPA

- DE CONTINUER à faire les pressions nécessaires auprès du gouvernement du Québec.

3. ÉCOCONDITIONNALITÉ

Demande à la Fédération

- D'ANALYSER l'impact des modalités d'écoconditionnalité imposées par le MAPAQ et la FADQ sur les producteurs de bovins;
- D'INTERVENIR auprès du MAPAQ et de la FADQ, le cas échéant, afin que les modalités d'écoconditionnalité soient justes et équitables.

4. CARACTÉRISATION DES FUMIERS

Demande à la Fédération

- D'ÉVALUER, pour les différents types de bovins, s'il est plus avantageux pour une entreprise d'utiliser ses données réelles par une caractérisation de ses fumiers ou d'utiliser les valeurs de référence majorées du CRAAQ;

Et, s'il y a lieu,

- DE PARTICIPER à l'élaboration de protocoles de caractérisation des fumiers qui soient simples et adaptés aux différentes productions bovines.

5. STRATÉGIE DE SOUTIEN À L'ADAPTATION

Demande au MAPAQ

- DE RÉVISER au plus tôt les critères d'admissibilité de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles 2010 – 2015 afin de donner accès au plus grand nombre possible de producteurs de bovins;
- DE MAJORER l'aide financière consentie dans les programmes d'investissements;
- D'INCLURE dans les investissements admissibles les projets d'amélioration durable des pâturages et les projets reliés au bien-être animal;
- D'ÉLIMINER la notion de territoires visés afin d'offrir les mêmes conditions aux producteurs de toutes les municipalités du Québec;
- DE S'ASSURER d'une cohésion et d'une synergie maximales avec ses divers programmes régionaux;
- DE S'ASSURER de mettre à la disposition des producteurs des services-conseils compétents dans les diverses sphères d'activité de la production bovine (génétique, régie d'élevage et de culture, finance, gestion, etc.);
- DE RÉALISER ET PUBLIER UN BILAN ANNUEL comprenant notamment le nombre d'entreprises participantes au programme, les sommes engagées et le solde non utilisé.

Demande au MAPAQ et à la FADQ

- DE FAIRE preuve de la plus grande collaboration possible dans la recherche et la mise en place de solutions viables pour assurer la pérennité des entreprises bovines en situation financière difficile.

6. EXCLUSION DES PRODUCTIONS AUTRES QUE LA PRODUCTION VISÉE DANS LE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION ET DU REVENU STABILISÉ (CULTURES ASSOCIÉES)

Demande à la FADQ

- D'EXCLURE du calcul du coût de production et du revenu stabilisé d'un produit visé, les revenus et dépenses découlant de toute autre production, animale ou végétale, qui ne sont pas utilisés directement pour la production du produit visé, notamment en excluant toute production végétale qui n'est pas autoconsommée.

7. APPROCHES ALTERNATIVES AU BILAN PHOSPHORE

Demande à l'UPA

- D'ÉLABORER et de METTRE EN ŒUVRE un plan d'action stratégique, avec le concours d'institutions scientifiques et professionnelles reconnues, dont les premières étapes consisteraient à établir la revue de littérature et les bases scientifiques nécessaires pour, ultimement, élaborer et proposer au gouvernement du Québec des alternatives à l'approche par bilan phosphore qui permettrait d'optimiser les rendements des récoltes tout en protégeant adéquatement l'environnement.